



Demande de validation dans le cadre des mesures transitoires 2009/2010

en vue de l'accès des candidats aux concours de recrutement du 2nd degré – session 2010
en Master Physique et Sciences pour l'Ingénieur
spécialité Métiers de l'enseignement de la technologie et des génies techniques
et de la diffusion des sciences et techniques

Demande de validation pour l'admission en Master :

- 1ère année
- 2ème année

LE CANDIDAT

M., Mme, Mlle
(suivi du nom de naissance pour les femmes mariées)

Prénoms

Date et lieu de naissance

Nationalité

Adresse

.....

Code Postal |_|_|_|_|_| Ville

Adresse Mel Tél.

Situation familiale Nombre d'enfants à charge

Ce dossier ne constitue pas le dossier d'inscription à l'Université.

Au titre de l'Article 9 du décret 85-906 du 23/08/1985 "les candidats admis dans une formation peuvent être tenus de suivre des enseignements complémentaires ou être dispensés de certains enseignements".

1 - VOS ETUDES

Candidats titulaires de titres, diplômes universitaires ou autres, français ou étrangers.

A - Vos acquis scolaires et universitaires

Détail des années d'études effectuées et, éventuellement, diplômes obtenus (dont baccalauréat) :

ANNEES	ETABLISSEMENT FREQUENTE libellé exact et lieu	DIPLOME OU EXAMEN PREPARE	RESULTAT OBTENU		
			Admis	non admis	résultats en instance

Date de votre dernière inscription à l'Université : Laquelle :

Si vous avez interrompu vos études, indiquez la durée de l'interruption et la cause :

.....

B - Vos acquis de formation

Décrivez à partir des différentes formations suivies (formation continue, stages, séminaires...) les principaux apprentissages réalisés.

ANNEE	DUREE	INTITULE DE LA FORMATION	Apprentissages réalisés

2 - VOS EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

A – Vous exercez actuellement une activité professionnelle

Fonction exercée :

.....

Nom de l'entreprise :

.....

Adresse de l'entreprise :

.....

Code Postal : Ville : Tel :

Ancienneté dans cette entreprise :

Temps plein

Temps partiel

Précisez le pourcentage :

.....

Pensez-vous bénéficier d'un dispositif de formation continue ?

Pensez-vous pouvoir négocier une absence partielle ou totale ? (précisez).....

.....

B – Vous êtes actuellement sans emploi

Vous êtes étudiant et vous n'avez jamais travaillé

Vous êtes étudiant et vous avez déjà occupé un emploi au cours de votre scolarité

Vous n'êtes plus étudiant et vous avez déjà exercé une activité salariée

Etes-vous demandeur d'emploi inscrit(e) au pôle emploi ? OUI NON

Etes-vous indemnisé(e) ? OUI NON

Dernier emploi occupé :

.....

Dernier employeur (nom, adresse) :

Vous êtes femme au foyer désirant reprendre une activité professionnelle

Autre cas (précisez) :

C – Vos acquis professionnels

↳ Décrivez chronologiquement vos différentes expériences professionnelles, **en lien avec la validation sollicitée.**

↳ **Précisez les compétences exercées et les apprentissages réalisés.**

↳ Indiquez clairement le niveau de responsabilité, et **joignez les documents justificatifs** (attestation d'employeur, contrat de travail, attestation de stage, lettre de mission, appréciation du responsable, ...)

DATES	FONCTIONS, COMPETENCES, LIEU EXERCICE (Ecoles, Etablissements, Entreprises Adresses)	NIVEAU DE RESPONSABILITE	SAVOIRS ACQUIS

Cette rubrique peut être développée sur une feuille complémentaire jointe au dossier

3 - VOS ACQUIS PERSONNELS

Décrivez les connaissances acquises en lien avec le concours ou le diplôme de Master et leurs conditions d'obtention :

- ↳ responsabilités associatives, activités bénévoles, culturelles,
- ↳ productions et réalisations personnelles,
- ↳ connaissances linguistiques,
- ↳ stages.

DATES du ... au ...	EXPERIENCES	SAVOIRS ACQUIS

Cette rubrique peut être développée sur une feuille complémentaire, jointe au dossier

DISPENSE(S) OU EQUIVALENCE(S) DEMANDEE(S) OU OBTENUE(S) PRECEDEMMENT

Année	Etablissement	Nature de la dispense en vue d'une inscription en :	RESULTAT
.....	Accordée Refusée
.....	Accordée Refusée

J'atteste, sur l'honneur, que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

Le

Signature

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Documents à fournir par tous les candidats :

- Copie du certificat de scolarité de l'année 2009-2010 (M1 ou préparation concours en IUFM)
- Copie du relevé de notes des épreuves d'admissibilité et, le cas échéant, d'admission du concours de recrutement du 2nd degré auquel le candidat s'est présenté – Session 2010.
- Justificatifs des activités professionnelles ou bénévoles en lien avec le CAPET (certificats ou attestation de l'employeur ou de stages)
- Photocopies des diplômes obtenus ou, à défaut, des attestations de réussite
- Une enveloppe (format 11 x 22 cm) libellée à vos noms et adresse et affranchie au tarif lettre jusqu'à 20 g.

Pour les candidats inscrits dans une préparation au concours à l'IUFM Centre Val de Loire en 2009-2010 :

- Copies de la fiche d'évaluation délivrée par l'IUFM au titre de l'année 2009/10

Pour les candidats inscrits en 1^{ère} année de master en 2009-2010 :

- Relevés de notes de M1 - année 2009/10

ENVOI DU DOSSIER

Le dossier devra être réceptionné à l'adresse suivante :

UFR Sciences - Service de scolarité
1, rue de Chartres - BP 6759 - 45067 ORLEANS Cedex 2
02.38.49.47.27 - Fax 02.38.49.43.22

Selon le calendrier ci-dessous :

28 juin 2010 : pour les candidats non admissibles à un concours de recrutement du 2nd degré

26 août 2010 : pour les candidats admissibles et non admis à un concours de recrutement du 2nd degré

REMARQUES IMPORTANTES

Les dispositions transitoires concernent exclusivement les étudiants inscrits à la session 2010 des concours de recrutement du 2nd degré, quel que soit le diplôme dont ils sont déjà titulaires. Pour bénéficier des mesures transitoires, les candidats devront avoir été présents à toutes les épreuves du concours.

Seuls seront examinés par la commission de validation des acquis les dossiers des candidats ayant été inscrits en 2009/2010 en préparation concours à l'IUFM ou en 1^{ère} année de master.

Seuls les dossiers complets, signés et réceptionnés dans les délais indiqués ci-dessus seront examinés.

La validation accordée n'est valable que pour l'année universitaire 2010-2011.